MILLENNIUM
CHALLENGE ACCOUNT
CÔTE D'IVOIRE
LABORATOIRE
D'EXCELLENCE

LES ACCORDS DE MISE EN ŒUVRE ENTRE LE MCA-CÔTE D'IVOIRE ET LE MINASS (DAUD, ONAD, ANAGED) SIGNES.

Abidjan le 11 février - - Les Accords avec les Entités de mise en œuvre du programme Compact ont été conclus avec le Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité (MINASS) ainsi que ses directions concernées par le projet Abidjan Transport (Entités de mise en œuvre) en raison de leur compétence particulière et de leur contribution attendue au projet. Il s'agit de la **DAUD, de l'ONAD et de l'ANAGED).**

C'est une autre étape cruciale qui vient d'être franchie dans le cadre du processus d'engagement des entités de mises en œuvre débuté depuis le mois d'octobre.

Pour Mme Florence RAJAN, Directeur Général du MCA-Côte d'Ivoire, *la signature de ces accords permettra aux structures ci-dessus nommées d'apporter une contribution nécessaire à la réalisation des projets prévus au Compact notamment dans le cadre du projet Abidjan Transport.* Elle a également encouragé toutes les entités parties signataires à s'investir davantage tout en mettant en accent particulier sur la notion du genre. Selon ses propos, l'égalité des sexes n'est pas seulement une cause juste, c'est aussi un facteur de croissance économique et de développement. Aucun pays ne peut déployer tout son potentiel sans la participation pleine et égale des femmes et des hommes.

Monsieur Mahmoud BAH, Directeur Pays du MCC s'est dit satisfait de la conclusion de ces accords. Il a souhaité de entités de mises en œuvre qu'elle s'approprie les technologies qui seront déployées pendant les travaux liées à la réhabilitation des voies prévues au Compact.

Le projet Abidjan Transport (ATP) du MCA-Côte d'Ivoire comprend deux activités dont la première concerne le renforcement des infrastructures routières sur 32 kms dans la ville d'Abidjan (Boulevard VGE, Boulevard du Port, Boulevard de la Paix et la Voie express de Yopougon). La deuxième activité est consacrée à la gestion du système des transports à travers le renforcement de la capacité technique et de gestion des organismes Gouvernementaux liés au transport routier par l'amélioration du savoir-faire et des techniques de gestion d'actifs de l'infrastructure.

Aux termes de la signature, Mme OULOTO, Ministre des Transports a encouragé les structures sous sa tutelle à déployer tous leurs efforts afin d'apporter un appui efficient au MCA-Côte d'Ivoire. Elle a en outre félicité le MCA-Côte d'Ivoire et le MCC pour la signature de ces accords mais également pour l'incrémentation d'un plan de formation à l'intérieur du compact.

En effet, Au terme du Compact, les organismes gouvernementaux liés au transport, seront formés et dotés des connaissances et de l'expérience nécessaires pour maintenir, réhabiliter et améliorer le réseau routier existant en Côte d'Ivoire en utilisant les connaissances et la formation du Compact.

MINASS